

Ecopâturage

Quand les chèvres supplantent la débroussailleuse

Gâce à elles, les magnifiques cèdres de l'Atlas du parc de Rohannec'h à Saint-Brieuc, jusqu'ici cachés par la broussaille, peuvent de nouveau être contemplés depuis le chemin descendant jusqu'au port du Légué. Il faut dire que les dix chèvres des fossés introduites cette année dans le parc ont gros appétit.

Le Département, propriétaire du parc, a en effet sollicité Denis Messager et sa société Argoat Ecopâturage (Guerlédan) pour remédier au problème d'enfrichement des coteaux. « Nous n'avions plus aucune lisibilité entre le parc, le port et la ville, en raison de plantes envahissantes comme le laurier palme, le buddleia ou les ronces. Faire intervenir des personnes avec des débroussailleuses s'avérait compliqué. C'est alors que nous avons eu l'idée de l'écopâturage, d'autant que le Département y avait déjà recours pour ses espaces naturels sensibles », explique Sandy Gruninger, en charge des aménagements paysagers au Conseil départemental.

Et force est de constater que les avantages liés à l'écopâturage sont nombreux: pas besoin de se poser la question de l'évacuation des déchets, gain de temps, moins de dégagement de CO₂, aucun produit phytosanitaire, possibilité de débroussailler des zones pas forcément accessibles à l'homme, absence de nuisances

sonores, etc. « C'est aussi beaucoup plus respectueux de la biodiversité, ajoute Sandy Gruninger. Avec une tondeuse ou une débroussailleuse, les insectes sont déchiquetés, tandis qu'avec des animaux, ils ont le temps de fuir ».

Le Département a également introduit l'écopâturage pour entretenir les espaces verts de trois collèges, à Guerlédan, Plouha et Matignon. Au collège Paul-Eluard de Guerlédan, qui accueille des moutons noirs d'Ouessant, les enseignants

ont saisi l'opportunité pour sensibiliser de manière exemplaire les élèves au développement durable.

Depuis l'année dernière, le Département expérimente aussi l'écopâturage sur plusieurs bassins de rétention de ses routes départementales, envahis de genêts, de ronces et d'ajoncs. « Les chèvres montrent tout leur intérêt, permettant de traiter des zones difficilement accessibles pour les agents, faisant de l'écopâturage une alternative écologique au fauchage traditionnel ». Pour Véronique Méheust, vice-présidente du Département chargée de l'Environnement, « cette solution



PHOTO THIERRY JEANDOT

vertueuse peut être perçue de manière très pragmatique: meilleure pour l'environnement, offrant un spectacle agréable et tout à fait avantageuse sur le plan économique.» ◀

Laurent Le Baut

▲ Les chèvres des fossés introduites sur les coteaux du parc de Rohannec'h à Saint-Brieuc.



PHOTO THIERRY JEANDOT

◀ Véronique Méheust, vice-présidente chargée de l'Environnement.